

Réponses aux questions

OP 23A7W2- Lycée Lesage – Vannes - Réfection de toiture et déploiement de centrales photovoltaïques - MOE

Maîtrise d'oeuvre

Procédure adaptée

Question 1 du 15/09/2026 à 11h15

Bonjour, Pouvez-vous préciser les attendus de la mission architecte? Et quels sont les motifs pour qu'il soit le mandataire de l'équipe ? Je vous remercie, cordialement.

Réponse : Nous vous laissons relire le programme. Choix de la maîtrise d'ouvrage de rendre l'architecte mandataire de l'équipe.

Question 2 du 21/09/2026 à 15h59 :

Qu'attendez vous concrètement du bureau d'études étanchéité et toiture ? Cette compétence n'étant pas commune. Réponse : Nous vous laissons relire le programme.

Question 3 du 23/09/2026 à 10h50 :

Bonjour,

Nous ne pouvons pas nous libérer le mardi 29 septembre à 9h30.

Une autre date de visite est-elle envisageable ? par exemple : 28/9 matin , 30/9 matin , 1/10 après-midi , 2/10 matin ou après-midi ?

Réponse : Impossible, une seule date était prévue conformément au RC

Question 4 du 01/10/2026 à 10h01 :

Bonjour. L'absence de qualification OPQIBI 12.11 (article 7.1 dur RC) du BET peut-elle être éliminatoire si celui-ci justifie de compétences et références équivalentes pour la mission concernée ? Cordialement

Réponse : Se référer au RC "Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence."

Question 5 du 08/10/2026 à 08h45:

Bonjour, dans l'A.E. la mission DIAG est indiquée en mission complémentaire mais dans le modèle DPGF Airfact, elle est indiquée dans la mission de base, pourriez-vous nous préciser si c'est bien en base que nous devons la chiffrer. Cdt

Réponse : Il faut suivre l'AE.